

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BOURG ARGENTAL
Place de l'Hôtel de Ville
42 220 BOURG ARGENTAL
Téléphone :
Fax : 04.77.39.14.26.
Courriel : mairie@bourgargental.fr

Procédure :

Marché Public passé selon une procédure adaptée ouverte en vertu des dispositions de l'article R.2123-1 et suivantes du Code de la commande publique.

Objet du marché :

Travaux d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable – Chemin de Germandon
Les travaux sont programmés en 2 lots :
LOT 1 : Réseaux humides
LOT 2 : Voirie

Durée du marché ou délai d'exécution :

LOT 1 : 4 semaines à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.
LOT 2 : 2 semaines à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.
Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux et prestations : fin octobre 2020.

Sélection des candidatures :

Au regard des documents fournis (détails dans le règlement de consultation), les candidatures seront sélectionnées par le pouvoir adjudicateur, ou son représentant, en fonction de la capacité professionnelle, technique et financière des candidats.

Critères d'attribution du marché :

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en vertu des critères pondérés suivants :

1. Prix : coefficient de pondération de 60 %
2. Valeur technique : coefficient de pondération de 40 %. La valeur technique de l'offre sera appréciée en fonction des informations indiquées dans le mémoire technique (Art 7.2.2 du Règlement de la Consultation).

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager éventuellement une négociation avec les candidats de son choix ayant présenté une offre conforme et complète. Un dialogue écrit ou oral sera mis en œuvre.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Marché financé sur le budget de la Régie des Eaux. Les paiements interviendront par virement bancaire, le délai global de paiement des factures est de 30 jours.

Retrait du dossier :

Le dossier de consultation des entreprises est à télécharger sur la plateforme de dématérialisation suivante :
<http://marchespublics.loire.fr>

Date limite de réception des offres :

Les offres devront être envoyées obligatoirement sous forme dématérialisée via le site Internet
<http://marchespublics.loire.fr>

La date limite de remise des offres est fixée au 11 septembre 2020 à midi.

Voie de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Date de publication l'avis d'appel public à concurrence : le 27 juillet 2020